

SEANCE PUBLIQUE DU 23 NOVEMBRE 2023

REUNION PUBLIQUE DU 23 NOVEMBRE 2023

Présidence de M. Jean-Claude JADOT, Président.

M. Irwin GUCKEL et Mme Anne THANS-DEBRUGE siègent au bureau en qualité de secrétaires.

M. le Directeur général provincial assiste à la réunion.

La réunion est ouverte à 16H40.

M. LE PRESIDENT.- Je déclare la réunion du 23 novembre 2023 ouverte. Avant de passer la parole aux Chefs de groupe, je tiens à excuser M. le Gouverneur, M. Marc MAGNERY.

Je passe la parole aux Chefs de groupe pour les excusés :

M. LE PRESIDENT. – M. RASSAA, avez-vous des Conseillers à excuser ?

M. RASSAA, Chef de Groupe.- Mme SCHEEN et Mme LACOMBLE. M. DELREZ est en chemin.

M. LE PRESIDENT.- M. VANDEBURIE ?

M. VANDEBURIE, Chef de Groupe.- Marc MAGNERY comme vous l'avez dit, Mme SAMEDI, Mme WISLEZ, Mme LEBEAU.

M. LE PRESIDENT.- M. CAPPÀ ?

M. CAPPÀ, Chef de Groupe.- Mme COLOMBINI est excusée.

M. LE PRESIDENT.- M. CIALONE ?

M. CIALONE, Conseiller provincial.- Je n'ai pas de nouvelle de notre Cheffe de Groupe et Mme VANDEBERG.

M. LE PRESIDENT.- M. LEJEUNE ?

M. LEJEUNE, Chef de Groupe.- Mme BASTIN arrive, M. ERLER est excusé.

M. LE PRESIDENT.- Merci M. le Chef de Groupe.

I.- Ordre du jour**II.- Ordre du jour actualisé****III.- Communication de Monsieur le Président**

M. LE PRESIDENT.- Vous n'êtes pas sans savoir le dramatique incendie qui a touché la Ville de Huy. Un couple et ses quatre jeunes filles ont perdu la vie. Un autre fait divers dramatique où une élève des écoles provinciales était présente a eu lieu à Liège.

En leur mémoire, je tiens à commencer notre séance par une minute de silence.

(Une minute de silence).

Vous trouverez sur vos bancs l'ordre du jour actualisé de la séance de ce jour, comprenant la question d'actualité.

IV. - Lecture du procès-verbal de la réunion précédente

M. LE PRESIDENT.- Point 1 de l'ordre du jour actualisé.

Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 9 novembre 2023. Je donne la parole à M. le Premier Secrétaire pour la lecture de ce résumé.

(Monsieur Irwin GUCKEL , Premier Secrétaire, donne une lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 9 novembre 2023).

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Premier Secrétaire. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

V.- Question d'actualité**Document A02 : Question d'actualité d'un membre du Conseil provincial relative à la sensibilisation des jeunes aux élections européennes.**

M. LE PRESIDENT.- Point 2 de l'ordre du jour actualisé.

L'ordre du jour des questions d'actualité comporte un point.

Je me permets de vous rappeler que, conformément à notre ROI, « après développement de la question par son auteur, un membre par groupe politique peut intervenir sur la question, pendant deux minutes maximum par intervenant. Le Député concerné prend ensuite la parole pour la réponse. À l'issue de la réponse, l'auteur ou le coauteur peut exprimer sa réaction pendant une durée n'excédant pas deux minutes. »

Pour cette question, je donne la parole à Madame Sandrina GAILLARD.

SEANCE PUBLIQUE DU 23 NOVEMBRE 2023

Mme Sandrina GAILLARD, Conseillère provinciale (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers Collègues.

Lors du prochain scrutin du dimanche 9 juin 2024, se tiendront les élections européennes. La grande nouveauté de ce scrutin est l'élargissement du droit de vote aux jeunes de 16 et 17 ans sans inscription préalable. Environ 280.000 jeunes sont concernés en Belgique et, si mon calcul est juste, +/- 20000 jeunes de cette tranche d'âge auront l'opportunité de faire entendre leur voix sur l'avenir de l'Europe en province de Liège.

Pour rappel, Le parlement européen est la seule institution européenne à être élue directement par les citoyens. Ce parlement où tant se passe et dont le rôle est conséquent, et même primordial à l'échelle mondiale.

Il est essentiel d'intéresser nos jeunes à la politique, d'éveiller leur curiosité sur cet outil, ce levier de construction et de changement. Nos démocraties y puisent leur saine énergie. Afin que nos jeunes ne loupent pas cette occasion et en fasse le meilleur usage possible, il est urgent et enthousiasmant de les impliquer.

Quelle belle mission pour la Province via ses établissements scolaires secondaires et supérieures et ces différents canaux de communication d'encourager et de légitimer de façon explicite leur légitimité à participer par leur vote, à la vie publique et citoyenne.

Ma question est simple : Qu'est-ce que la Province a déjà organisé ou va organiser pour inciter les jeunes à dépasser leurs actions déjà existantes, à les traduire en votes éclairés lors des prochaines élections européennes ?

M. LE PRESIDENT. - Je vous remercie Madame la Conseillère provinciale.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Pas de demande d'intervention.

J'invite donc Madame Muriel BRODURE-WILLAIN, Députée provinciale, à la tribune pour la réponse du Collège provincial à cette question.

Mme Muriel BRODURE-WILLAIN, Députée provinciale (à la tribune). – Merci Monsieur le Président.

Mme la Conseillère provinciale, Mme GAILLARD, vous m'interrogez sur les actions menées par l'Enseignement provincial pour informer nos jeunes concernant les prochaines élections, et notamment ceux qui pourront voter aux élections européennes à partir de 16 ans.

En accord avec le Projet éducatif de notre Enseignement, les équipes de nos écoles ont de tout temps multiplié les activités et projets destinés à développer les compétences citoyennes de nos élèves et de nos étudiants « en favorisant l'expression, l'écoute, l'échange et la confrontation loyale et enrichissante des idées, des convictions et des cultures », pour reprendre les termes exacts du Projet éducatif.

SEANCE PUBLIQUE DU 23 NOVEMBRE 2023

Car ce dernier précise bien que l'Enseignement de la Province de Liège « forme des citoyens actifs et créatifs au sein du monde du travail, de la vie économique, sociale et culturelle ».

Bien entendu, si les années électorales constituent des moments privilégiés pour l'apprentissage actif de la citoyenneté, celui-ci est mis en place dans nos écoles de manière permanente.

Ainsi, nos élèves visitent ainsi des expositions telles que « La fabrique de la démocratie » au musée BELvue, où ils s'interrogent sur l'importance du droit de vote et de la liberté d'expression.

Ils se rendent également dans les différents parlements que compte notre pays, rencontrent des députés et se glissent parfois même dans leur peau lors d'exercices où ils débattent pour adopter un décret, une loi ou une directive.

Et je n'oublie évidemment pas toutes les animations et tous les débats réalisés au sein de nos écoles, notamment dans le cadre du cours de philosophie et citoyenneté !

Pour les élections qui auront lieu en 2024, la Direction générale de l'Enseignement provincial a prévu d'accueillir des activités et des animations qui feront étape dans nos centres d'enseignement, à destination de nos élèves du secondaire et de promotion sociale.

Quant à la HEPL, comme cela fut déjà réalisé précédemment, nous espérons pouvoir y organiser un débat en présence des représentants des partis démocratiques. Une version actualisée de notre brochure « 18 ans, je vote ! » sera distribuée, dans nos écoles secondaires, aux élèves en âge de voter.

Elle prendra bien évidemment en compte le droit donné aux jeunes de voter aux élections européennes à partir de 16 ans. Le titre de notre document pédagogique sera, en toute logique, revu en conséquence.

Un répertoire d'outils, activités et visites à réaliser dans et hors des écoles sera en outre mis à disposition de nos enseignants.

Vous l'aurez compris nos enseignants et l'ensemble de nos équipes éducatives répondront une fois de plus présents face aux enjeux citoyens que soulèvent les prochaines élections !

Je vous remercie pour votre attention et votre question d'actualité.

M. LE PRESIDENT. – Je vous remercie Madame la Députée provinciale. Aucune réaction ? Non. Nous pouvons donc continuer notre ordre du jour.

VII.- Discussions et votes des rapports soumis à la délibération du Conseil provincial.

SEANCE PUBLIQUE DU 23 NOVEMBRE 2023

Document 23-24/035 - Subsidés supracommunaux 2023 – Octroi d'une promesse ferme pour le dossier « Le Château Vert de Solières – Nouvelle construction pour la création de 6 unités de vie de 6 personnes » ayant obtenu une promesse de principe antérieurement.

(Voir rapport).

M. LE PRESIDENT.- Point 3 de l'ordre du jour (document 23-24/035).

Ce document a été soumis à l'examen de la première Commission et n'a soulevé aucune question. C'est donc par 7 voix pour et 2 absentions que votre première Commission vous propose de l'adopter.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Non. Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la première Commission ? Le Groupe PS, le Groupe MR, le Groupe ECOLO, le Groupe PTB, le Groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/036 - Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « Société Botanique de Liège » dans le cadre du fonctionnement 2023 de l'Association.

Document 23-24/037 - Octroi de subventions en matière de Culture – Subsidés aux institutions culturelles du secteur privé – Fonctionnement 2023 – Organisation d'une activité ponctuelle par le Centre Culturel de Liège – Les Chiroux du 16/03/2024 au 02/06/2024.

Document 23-24/038 - Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « Liège City Breakers » dans le cadre du concours mondial de breakdance « LCB Chooses your Destiny », les 13 et 14 mai 2023 à Herstal et ses activités durant l'année 2023.

(Voir rapport).

M. LE PRESIDENT.- Points 6 à 8 de l'ordre du jour (document 23-24/036 à 038).

SEANCE PUBLIQUE DU 23 NOVEMBRE 2023

Ces trois documents n'ayant soulevé aucune question, c'est par 7 voix pour et 2 abstentions que votre première Commission vous propose de les adopter.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Non. Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la première Commission ? Le Groupe PS, le Groupe MR, le Groupe ECOLO, le Groupe PTB, le Groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/055 - Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Conférence des élus Meuse-Condroz-Hesbaye » – Exercice 2022/Prévisions 2023.

Document 23-24/056 - Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Conférence des Bourgmestres des communes germanophones » (Konferenz der Bürgermeister der deutschsprachigen Gemeinden Belgiens) – Exercice 2022/Prévisions 2023.

Document 23-24/057 - Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Association des Provinces wallonnes » – Exercice 2022/Prévisions 2023.

Document 23-24/058 - Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Région de Verviers – Conférence d'arrondissement des Bourgmestres et du Collège provincial de Liège » – Exercice 2022/Prévisions 2023.

Document 23-24/059 - Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et la Fondation « Province de Liège pour l'Art et la Culture » – Exercice 2022/Prévisions 2023.

(Voir rapport).

M. LE PRESIDENT.- Points 7 à 11 de l'ordre du jour (document 23-24/055 à 059).

SEANCE PUBLIQUE DU 23 NOVEMBRE 2023

Ces cinq documents n'ayant soulevé aucune question, c'est par 7 voix pour et 2 abstentions que votre première Commission vous propose de les adopter.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Non. Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la première Commission ? Le Groupe PS, le Groupe MR, le Groupe ECOLO, le Groupe PTB, le Groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte lesdites résolutions.

Document 23-24/039 - Prise de connaissance de l'application des dispositions de l'article 10 de l'Arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale – Budget provincial 2022.

(Voir rapport).

M. LE PRESIDENT.- Point 12 de l'ordre du jour (document 23-24/039).

Ce document a été soumis à l'examen de la deuxième Commission et n'a soulevé aucune question. Votre deuxième Commission vous invite dès lors à en prendre connaissance.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Non. Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

Il s'agit d'une prise de connaissance.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil prend connaissance de ladite résolution.

Document 23-24/040 - Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Service social des Agents provinciaux » (SSAPL) – Exercice 2022/Prévisions 2023.**Document 23-24/060 - Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Centrale de Services à Domicile – Réseau**

Solidaris » (CSD) – Exercice 2022/Prévisions 2023.

Document 23-24/061 - Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Centre Verviétois de Promotion de la Santé» – Exercice 2022/Prévisions 2023.

Document 23-24/062 - Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Centre Local de Promotion de la Santé de Huy- Waremme » – Exercice 2022/Prévisions 2023.

Document 23-24/063 - Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « VEDIA » – Exercice 2022/Prévisions 2023.

Document 23-24/064 - Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Radio – Télévision – Culture » (RTC) – Exercice 2022/Prévisions 2023.

Document 23-24/065 - Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Maison de la Presse et de la Communication » – Exercice 2022/Prévisions 2023.

(Voir rapport).

M. LE PRESIDENT.- Points 13 à 19 de l'ordre du jour (document 23-24/040 et 060 à 065).

Les documents 040, 060 et 064 ayant soulevé des questions, j'invite le rapporteur, Monsieur Mustafa BAGCI, à nous en faire connaître les conclusions.

Monsieur Mustafa BAGCI, Rapporteur (à la tribune). – Merci M. le Président. M. le Directeur général, Chers Collègues,

Notre deuxième Commission s'est réunie ce mardi 21 novembre et a analysé les documents 23-24/40, 60, 61, 62, 63, 64 et 65.

Pour le dossier 40, un Conseiller demande des précisions par rapport à l'indexation des primes.

Seules les interventions pour les transports scolaires et sur les le complément de pension insuffisante aide alimentaire, logement sont indexées chaque année. Un doublement du montant pour les frais en maison de repos a été décidé le 20 septembre 2022.

Relativement aux autres interventions, le SSAPL a opté plutôt que pour une indexation des montants octroyés, pour une augmentation de la limite des plafonds de revenus.

Pour les dossiers 60, une Conseillère exprime son inquiétude au vu de la diminution de 50% du subside accordé.

SEANCE PUBLIQUE DU 23 NOVEMBRE 2023

Mme la Députée explique que cette diminution fait partie des économies financières prévue et qu'il avait été, comme expliqué l'an passé, prévu de réduire en deux phases de 50% ce subside provincial afin de ne pas le faire en une fois. Nous rappelant également qu'il ne représente qu'un pourcent de l'aide reçue par la structure qui perçoit le reste de ses subsides par d'autres pouvoirs subsidiaires.

Pour le dossier 64, un Conseiller demande pourquoi il n'y a pas de représentant de la Province dans le Conseil d'Administration de RTC vu les 35 membres actuels.

Il lui est répondu qu'il n'y a jamais eu de représentant du Conseil provincial au sein du Conseil d'administration après vérification par l'administration.

Les points sont votés de manière séparée. Dossier 40, 8 pour 0 contre et 3 abstentions. Dossier 60, 6 pour, 0 contre et 5 abstentions et dossiers 61 à 65 : 8 pour, 0 contre et 3 abstentions.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT. – Je vous remercie Monsieur le Vice-Président.

Les quatre autres documents n'ayant soulevé aucune question, c'est par 8 voix pour et 3 abstentions que votre deuxième Commission vous propose de les adopter.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Non. Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la première Commission ? Le Groupe PS, le Groupe MR, le Groupe ECOLO, le Groupe PTB, le Groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte lesdites résolutions.

Document 23-24/041 - Octroi de subventions en matière d'Affaires sociales – Soutien aux organismes agréés publics et privés d'aide aux familles fonctionnant sur le territoire de la province de Liège – Fonctionnement exercice 2023.

(Voir rapport).

SEANCE PUBLIQUE DU 23 NOVEMBRE 2023

M. LE PRESIDENT.- Point 20 de l'ordre du jour (document 23-24/041).

Ce document a été soumis à l'examen de la 2^e Commission et n'a soulevé aucune question. C'est donc par 8 voix pour et 3 abstentions que votre deuxième Commission vous propose de l'adopter.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Non. Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la première Commission ? Le Groupe PS, le Groupe MR, le Groupe ECOLO, le Groupe PTB, le Groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/042 - Octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de l'asbl « École des Jeunes du Royal Football Club de Liège » dans le cadre de son fonctionnement durant la saison 2023-2024.

(Voir rapport).

M. LE PRESIDENT.- Point 21 de l'ordre du jour (document 23-24/042).

Ce document a été soumis à l'examen de la deuxième Commission et n'a soulevé aucune question. C'est donc par 8 voix pour et 3 abstentions que votre deuxième Commission vous propose de l'adopter.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Non. Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la deuxième Commission ? Le Groupe PS, le Groupe MR, le Groupe ECOLO, le Groupe PTB, le Groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

SEANCE PUBLIQUE DU 23 NOVEMBRE 2023

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/043 - Approbation d'un règlement d'occupation pour les infrastructures sportives du Service des Sports, sis rue Lambert Marlet à Blegny.

(Voir rapport).

M. LE PRESIDENT.- Point 22 de l'ordre du jour (document 23-24/043).

Ce document a été soumis à l'examen de la deuxième Commission et a soulevé des questions. J'invite donc le rapporteur, Madame Sandrina GAILLARD, à nous en faire connaître les conclusions.

Mme Sandrina GAILLARD, Rapporteur (à la tribune). – La Commission 2 a revu le dossier ce mardi.

Un Commissaire a demandé si la structure serait opérationnelle dès le 1^{er} janvier 2024 dès que le règlement commence ce jour-là.

Mme la Députée a répondu que tout serait en ordre.

Le vote 8 voix pour et 3 abstentions.

Merci.

M. LE PRESIDENT. – Je vous remercie.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Non. Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la deuxième Commission ? Le Groupe PS, le Groupe MR, le Groupe ECOLO, le Groupe PTB, le Groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/044 - Règlement d'ordre intérieur de la Maison Erasmus de la Haute École de la Province de Liège – Modification.

(Voir rapport).

M. LE PRESIDENT.- Point 23 de l'ordre du jour (document 23-24/044).

Ce document a été soumis à l'examen de la troisième Commission et n'a soulevé aucune question. C'est donc à l'unanimité que votre troisième Commission vous propose de l'adopter.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Non. Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la troisième Commission ? Le Groupe PS, le Groupe MR, le Groupe ECOLO, le Groupe PTB, le Groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/066 : Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Association Sportive de l'Enseignement Provincial » (ASEP) – Exercice 2022/Prévisions 2023.

(Voir rapport).

M. LE PRESIDENT.- Point 24 de l'ordre du jour (document 23-24/066).

Ce document a été soumis à l'examen de la troisième Commission et n'a soulevé aucune question. C'est donc à l'unanimité que votre troisième Commission vous propose de l'adopter.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Non. Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la troisième Commission ? Le Groupe PS, le Groupe MR, le Groupe ECOLO, le Groupe PTB, le Groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

SEANCE PUBLIQUE DU 23 NOVEMBRE 2023

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/045 - Prise de connaissance trimestrielle des travaux relevant du budget extraordinaire adjugés à un montant inférieur à 144.000,00 euros hors T.V.A.

(Voir rapport).

M. LE PRESIDENT.- Point 25 de l'ordre du jour (document 23-24/045).

Ce document a été soumis à l'examen de la quatrième Commission et n'a soulevé aucune question. Votre quatrième Commission vous invite dès lors à en prendre connaissance

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Non. Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

Il s'agit d'une prise de connaissance.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil prend connaissance de ladite résolution.

Document 23-24/046 - Procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique initiée par la Régie fédérale des Bâtiments en vue de l'acquisition des immeubles sis Rue Belvaux, 189 à 4030 Grivegnée.

(Voir rapport).

M. LE PRESIDENT.- Point 26 de l'ordre du jour (document 23-24/046).

Ce document a été soumis à l'examen de la quatrième Commission et n'a soulevé aucune question. C'est donc par voix 8 pour et 2 abstentions que votre quatrième Commission vous propose de l'adopter.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Non. Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission ? Le Groupe PS, le Groupe MR, le Groupe ECOLO, le Groupe PTB, le Groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/047 - Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Contrat de rivière Meuse Aval et affluents » (CRMA) – Exercice 2022/Prévisions 2023.

Document 23-24/048 - Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Contrat de rivière du sous-bassin hydrographique de la Vesdre » – Exercice 2022/Prévisions 2023.

Document 23-24/049 - Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Contrat de rivière Ourthe » – Exercice 2022/Prévisions 2023.

Document 23-24/067 - Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Groupement d'Informations Géographiques (GIG) » – Exercice 2022/Prévisions 2023.

Document 23-24/068 - Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Contrat de rivière Moselle » – Exercice 2022/Prévisions 2023.

(Voir rapport).

M. LE PRESIDENT.- Points 27, 28, 29, 30 et 31 de l'ordre du jour (document 23-24/047 à 049 et 067 et 068).

Les documents 047 et 068 ayant soulevé des questions, j'invite le rapporteur, Madame Isabelle HUMBLET, à nous en faire connaître les conclusions.

Madame Isabelle HUMBLET, Rapporteur (à la tribune). – Mesdames et Messieurs les Députés, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Votre quatrième Commission s'est tenue en date du vendredi 20 octobre au Val Benoit.

Le document 23-24/047 concernant le rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Contrat de rivière Meuse Aval et affluents » (CRMA) a soulevé une question.

Une commissaire s'interroge de savoir pourquoi parmi les actions menées 116 ont été annulées, 137 ont été reportée et quels en sont les motifs.

Il lui a été répondu que 593 des projets ont été quand même réalisés. Il y a eu un relevé des dossiers priorités. En fonction de l'évolution, on peut les réalisés ou pas. Certains dossiers devaient bénéficier de l'accord des privés ou des administrations communales pour mener l'action à bien et n'ont pas aboutis comme par exemple l'éradication de plante ou l'implantation de bacs.

SEANCE PUBLIQUE DU 23 NOVEMBRE 2023

Pour certains dossiers, il n'y a plus eu d'actualité à réaliser les actions et cela tombe à l'eau, c'est le cas de le dire.

Le document 23-24/068 concernant rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Contrat de rivière Moselle ».

Une commissaire s'interroge de Savoir pourquoi il y a moins d'ETP qu'ailleurs et le résultat 2022 qui est de moins 29.000€.

La réponse apportée est que c'est des contrats de rivière nouvellement créés et qu'il est jeune.

Pour ce qui est du résultat négatif, c'est atypique et c'est probablement un subside qui n'a pas pu être perçu. Les détails ont été demandé à l'administration et lui seront communiqués.

Pour le document 23-24/047, le résultat du vote est de 9 pour, 0 contre et 2 abstentions. Pour l'autre dossier c'est le même vote.

M. LE PRESIDENT. – Je vous remercie Mme la Conseillère.

Les trois autres documents n'ayant soulevé aucune question, c'est par 9 voix pour et 2 abstentions que votre quatrième Commission vous propose de les adopter.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Non. Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la première Commission ? Le Groupe PS, le Groupe MR, le Groupe ECOLO, le Groupe PTB, le Groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte lesdites résolutions.

Document 23-24/069 : Perspective de mise en vente de l'ensemble immobilier « Chiroux-Kennedy ».

(Voir rapport).

SEANCE PUBLIQUE DU 23 NOVEMBRE 2023

M. LE PRESIDENT.- Point 32 de l'ordre du jour (document 23-24/069).

Ce document a été soumis à l'examen de la 4^{ème} Commission et a soulevé aucune question, j'invite le rapporteur M. Grégory PIRON. Vous avez la parole M. le Conseiller.

M. Grégory PIRON, Rapporteur (à la tribune). – Merci M. le Président. Chers Collègues,

Votre quatrième Commission s'est réunie le lundi 20 novembre au Val Benoit et a analysé le document 23-24/069.

Une Commissaire s'interroge sur le droit d'emphytéose par rapport à la SOLICO et sur l'euro symbolique. Elle demande à quand cela remonte-t-il ?

Il lui est répondu que c'est un choix passé, d'une convention long terme datant de 1971.

Le bâtiment avant déjà été acheté à la Ville il y a 20, 25 ans d'ici et il avait déjà été cédé à celle-ci sous forme de concession pour la rotonde et le 4^{ème} étage. Les futurs acheteurs vont probablement demander quoi concernant cette emphytéose au prorata des surfaces occupées.

Autre question de la Commissaire concernant le momentum, la vente rapide rapport au contexte économique et au marché qui sont peu favorables.

Il lui est répondu que ce n'est pas un secret, que c'est déjà passé dans la presse. Que ce sera pour faire une rénovation complète du quartier avec un permis global de l'ensemble.

La conception du bâtiment peut rendre un agencement difficile et donc c'est la bonne occasion pour vendre, une bonne opportunité.

La copropriété avec le Kennedy restera cependant assez compliquée. Il serait aussi intéressant de faire revenir une partie de l'université ici en ville.

Les votes 9 pour, 0 contre et 2 abstentions.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT. - Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Non. Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission ? Le Groupe PS, le Groupe MR, le Groupe ECOLO, le Groupe PTB, le Groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

SEANCE PUBLIQUE DU 23 NOVEMBRE 2023

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/050 - Manifestation d'intérêt de la Province de Liège pour un marché lancé par la centrale d'achat du SPW et relatif à la fourniture et l'installation de mobilier de bureau dans une démarche de développement durable et d'économie circulaire pour une période de 4 ans – Prise d'acte de la décision du Collège statuant sur base de l'urgence impérieuse résultant d'évènements imprévisibles.

(Voir rapport).

M. LE PRESIDENT.- Point 33 de l'ordre du jour (document 23-24/050).

Ce document a été soumis à l'examen de la cinquième Commission et n'a soulevé aucune question. Votre cinquième Commission vous invite dès lors à entreprendre acte.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Non. Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

Il s'agit d'une prise d'acte.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil prend acte de ladite résolution.

Document 23-24/051 - Adhésion à la centrale d'achat du Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W) et acquisition de deux appareils de spectrométrie infrarouge avec maintenance de 3 ans via cette centrale, pour le Laboratoire provincial – Espace Tinlot – SPAA.

(Voir rapport).

M. LE PRESIDENT.- Point 34 de l'ordre du jour (document 23-24/051).

Ce document a été soumis à l'examen de la cinquième Commission et n'a soulevé aucune question. C'est donc par 9 voix pour et 1 abstention que votre cinquième Commission vous propose de l'adopter.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Non. Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission ? Le Groupe PS, le Groupe MR, le Groupe ECOLO, le Groupe PTB, le Groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/052 - Cultes – Budget 2024 de la Fabrique d'Église Orthodoxe grecque Sainte-Barbe, rue du Potay, 5 à 4000 Liège – Prise de connaissance. (Document 23-24/052) – 5e Commission (Tourisme – Économie – Finances – Administration générale – Logement – Mobilité)

(Voir rapport).

M. LE PRESIDENT.- Point 35 de l'ordre du jour (document 23-24/052).

Ce document a été soumis à l'examen de la cinquième Commission et n'a soulevé aucune question. Votre cinquième Commission vous invite dès lors à en prendre connaissance.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Non. Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

Il s'agit d'une prise de connaissance.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil prend connaissance de ladite résolution.

Document 053 - Rapport d'activités 2022 des sociétés anonymes et autres à participation provinciale.

(Voir rapport).

M. LE PRESIDENT.- Point 36 de l'ordre du jour (document 23-24/052).

Ce document a été soumis à l'examen de la cinquième Commission et n'a soulevé aucune question. Votre cinquième Commission vous invite dès lors à en prendre connaissance.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Non. Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

Il s'agit d'une prise de connaissance.

(Voir procès-verbal officiel).

Le conseil prend connaissance de ladite résolution.

SEANCE PUBLIQUE DU 23 NOVEMBRE 2023**Document 23-24/054 - Régie provinciale autonome d'édition – Clôture de la liquidation, décharge au liquidateur, approbation des décomptes de répartition, conservation des archives.**

(Voir rapport).

M. LE PRESIDENT.- Point 37 de l'ordre du jour (document 23-24/052).

Ce document a été soumis à l'examen de la 5^{ème} Commission et n'a soulevé aucune question. C'est par 10 voix pour et 1 abstention que votre 5^{ème} Commission vous propose de l'adopter.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? M. EL HAJJAJI.

M. Hajib EL HAJJAJI, Conseiller provincial (à la tribune). – Merci beaucoup.

Ayant été membre de cette régie provinciale, je voudrais adresser une question au Collège provincial. Il avait été évoqué un moment la possibilité de créer un comité avec un représentant de chaque formation politique notamment pour pouvoir faire des propositions sur des projets ou discuter de la ligne éditoriale et donc j'aurais voulu avoir des précisions par rapport à cette idée qui avait été proposée.

Merci.

M. LE PRESIDENT. – Merci. Nous prenons acte de votre question à laquelle il sera répondu en cinquième commission la fois prochaine.

Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission ? Le Groupe PS, le Groupe MR, le Groupe ECOLO, le Groupe PTB, le Groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/070 - Mise en non-valeurs de créances fiscales en ce qui concerne la taxe sur les dépôts de mitrailles.

SEANCE PUBLIQUE DU 23 NOVEMBRE 2023

(Voir rapport).

M. LE PRESIDENT.- Point 38 de l'ordre du jour (document 23-24/052).

Ce document a été soumis à l'examen de la 5^e Commission et a soulevé des questions. J'invite donc le rapporteur, Madame Assia MOUKKAS, à nous en faire connaître les conclusions.

Mme MOUKKAS, Rapporteur (à la tribune). – Merci M. le Président.

Lors de la réunion de la cinquième Commission hier mercredi, le document 23-24/070 a suscité l'interrogation d'un Commissaire.

Le dossier concerne l'octroi d'une autorisation au Directeur financier provincial à porter en non-valeurs les montants des deux créances fiscales dans le compte budgétaire relatif à l'année 2023.

Le Commissaire se demandait si les créances en question sont de 2018 à 2020 ou l'année 2018 et 2020. Si oui pourquoi il manquait l'année 2019.

L'administration provinciale a répondu qu'elle reste tributaire du recensement communal. Il a eu un recensement en 2018 et en 2020 et il y eu donc juste deux déclarations celles de l'année 2018 et 2020.

Le vote est de 10 voix pour et une abstention.

M. LE PRESIDENT. – Je vous remercie Mme la Conseillère provinciale.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Non. Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission ? Le Groupe PS, le Groupe MR, le Groupe ECOLO, le Groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le Groupe PTB.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 23-24/071 - Pôle publications – Facturation des publications devant faire l'objet d'une commercialisation.

SEANCE PUBLIQUE DU 23 NOVEMBRE 2023

(Voir rapport).

M. LE PRESIDENT.- Point 39 de l'ordre du jour (document 23-24/071).

Ce document a été soumis à l'examen de la 5^{ème} Commission et n'a soulevé aucune question. C'est par 10 voix pour et 1 abstention que votre 5^{ème} Commission vous propose de l'adopter.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Non. Pas d'intervention, je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission ? Le Groupe PS, le Groupe MR, le Groupe ECOLO, le Groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le Groupe PTB.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

IX. - Approbation du procès-verbal de la séance du 9 novembre 2023.

M. LE PRESIDENT.- Point 40 de l'ordre du jour.

Aucune réclamation n'ayant été déposée en ce qui concerne la rédaction du procès-verbal de notre dernière réunion, je le déclare approuvé.

X.- Clôture de la réunion

M. LE PRESIDENT.- Je déclare close la séance publique de ce jour.

La prochaine séance ordinaire du Conseil provincial aura lieu le jeudi 14 décembre 2023 à 16H30.

La réunion publique est levée à 17H10.